LA PENSÉE ET LES HOMMES ASBL

Cahier d'Éducation permanente

Dossier n° 2022 - 010

Toiles@penser

L'apprentissage du partage chez les tout petits

Guillaume Libioulle

La Pensée et les Hommes

Émissions de philosophie et de morale laïque
pour la radio et la télévision – Publications

Fondateurs (1954)
Robert Hamaide, Georges Van Hout

Comité exécutif
Henri Charpentier, , Baudouin Decharneux,
Patricia Klein, Fernand Letist, Philippe Liévin,
Michèle Mignon, Claude Wachtelaer

Rubriques
Publications – Radio – TV
Colloques – Ateliers philosophiques

Publications
Nathalie Deneumoustier
0032 (0)2 650 35 90 – revues@lapenseeetleshommes.be

Secrétariat
Myriam Goosse
0032 (0)2 640 15 20 – secretariat@lapenseeetleshommes.be

Médias
Fabienne Vermeylen
media@lapenseeetleshommes.be

Adresse centrale
Avenue Victoria, 5 – 1000 Bruxelles
http://www.lapenseeetleshommes.be

La Pensée et les Hommes
Association reconnue d'Éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Connaissez-vous nos publications ?

Nous publions annuellement trois dossiers thématiques et un numéro « Varia ».

Dans sa nouvelle conception, notre revue paraît annuellement sous la forme de trois livres brochés qui comptent chacun environ cent pages et regroupent le point de vue d'une dizaine de spécialistes du sujet traité.

Chaque volume ambitionne de faire le point sur une question relative à la philosophie et à la morale de notre temps ou de traiter en profondeur un sujet qui intéresse les défenseurs des idéaux laïques.

Comment s'abonner à nos publications ?

En vous rendant sur notre site Internet : www.lapenseeetleshommes.be, en sélectionnant l'onglet **Notre catalogue** et ensuite **Abonnement**.

Différents tarifs vous sont alors proposés selon que vous habitiez la Belgique, l'Europe ou dans le reste du monde, selon que vous désiriez la version papier ou la version PDF.

L'abonnement à la revue *La Pensée et les Hommes* comprend 3 revues thématiques (2 lorsqu'il s'agit d'un double volume) et un varia.

Vous avez également la possibilité de faire un don de soutien à *La Pensée et les Hommes* juste avant d'effectuer votre paiement en ligne.

Pour en savoir plus, visitez notre site Internet

http://lapenseeetleshommes.be

Les numéros relatifs à l'abonnement pour l'année 2022 seront consacrés aux thèmes suivants (sous réserve) :

n° 125 – *Que retenir de la crise sanitaire ?*

n° 126 – *T(t)emple : entre majuscule et minuscule*

n° 127 – *La question des libertés en temps de crise : le rôle de la laïcité*

n° 128 – *Francs-Parlers 2022*

L'apprentissage du partage chez les tout petits

Guillaume Libioulle

Le partage une action qui n'a rien d'inné

Lorsque nous regardons des enfants jouer entre eux, nous assistons parfois à des disputes relatives à la possession d'un jouet ou d'un quelconque objet. Se détacher de quelque chose que l'on possède, pour le prêter ou le donner à l'autre, demande aux tout petits un apprentissage. Il peut donc être d'un réel intérêt de savoir comment ce processus s'opère pour le mener à bien.

Jusqu'à l'âge de trois ans, l'enfant voit son environnement comme un prolongement de lui-même. En conséquence, les objets, et même les personnes de son entourage, lui apparaissent comme sa propriété. Le tout petit en éprouve un sentiment de toute-puissance. Dès lors, lorsque quelqu'un lui prend quelque chose des mains, il a l'impression de perdre cette maîtrise rassurante et il ressent de l'angoisse. De plus, avant son entrée en milieu scolaire, les objets qui l'entourent, et plus particulièrement ses jouets, constituent ses repères immédiats. Si un autre enfant vient à lui en prendre un, cette modification constitue une perte de repères déstabilisante. En outre, dès qu'un jouet est mis en mouvement par un tiers, il devient plus attractif, puisqu'il s'anime. Fasciné par le mouvement de l'objet, le bambin n'a plus qu'une envie : le récupérer pour pouvoir jouer lui aussi. Par ailleurs, il ne faut pas oublier qu'une personne d'un très jeune âge a du mal à distinguer l'action de partager de celle de donner. Si je prête un objet auquel je tiens à un camarade, est-il toujours à moi ? Vais-je le récupérer ? Il faut garder à l'esprit que le concept de prêt qui nous semble évident à nous adulte, pour un enfant ne l'est pas nécessairement.

Les étapes dans l'apprentissage du partage de zéro à cinq ans

Jusqu'à neuf mois, le bébé a l'impression de ne faire qu'un avec sa mère.

Âgé de moins de deux ans, l'enfant sait seulement qu'il désire quelque chose et qu'il le veut tout de suite. Pour pouvoir partager, il faut avant tout

qu'il prenne conscience de son identité afin de réaliser la différence entre ce qui est à lui et ce qui est à l'autre.

À l'âge de deux ans, il commence à opérer cette distinction, mais il a encore quelques difficultés à définir ce que veut dire « prêter » ou « partager ».

Vers l'âge de trois ans, avec les progrès dans l'acquisition du langage, l'enfant va pouvoir verbaliser. Dorénavant, il devient plus facile pour lui d'exprimer ses envies et d'apprendre à attendre. Cet apprentissage du langage et de la patience lui permet de développer les aptitudes sociales essentielles pour se faire des amis.

Jusqu'à l'âge de quatre ans, l'enfant peut avoir l'impression qu'il est le centre du monde et que tout lui appartient. Jean Piaget[1] nomme cette phase l'égocentrisme[2]. Le sujet voit les choses qui l'entourent comme le prolongement de lui-même. Se séparer de l'un de ses objets familiers revient pour le sujet à donner à autrui une partie de lui-même. Il faut ajouter que jusqu'à cet âge, il n'est pas encore possible pour lui de se mettre à la place d'un autre enfant. En conséquence, il lui est difficile d'imaginer, par exemple, la frustration qu'un de ses camarades peut ressentir s'il refuse de partager avec lui un objet donné.

À partir de quatre ans, l'enfant commence à avoir conscience de son individualité et donc de celle des autres il sera donc plus enclin à partager.

À l'âge de cinq ans, l'enfant comprend mieux ce que l'autre ressent et il peut entendre que si un objet est précieux pour lui, il peut être tout aussi important pour l'autre.

Les éléments pour faciliter l'acquisition du partage.

Les principes éducatifs

Si les parents souhaitent inculquer le concept du partage à leurs enfants, ils peuvent suivre un certain nombre de règles éducatives. La

[1] Jean Piaget (1896-1980) est un biologiste, un psychologue, un logicien et un épistémologue suisse. Ses travaux en psychologie du développement apportent un éclairage sur l'« intelligence », comprise comme une forme spécifique de l'adaptation du vivant à son milieu, sur les stades d'évolution de celle-ci chez l'enfant et sa théorie de l'apprentissage.

[2] Pour Jean Piaget, l'égocentrisme est un stade normal du développement de l'enfant qui perçoit le monde à partir de son propre point de vue. Un enfant ne peut se décentrer, faire preuve d'altruisme qu'à partir du moment où il sait distinguer ce qui est « de » et « à » lui de ce qui est à autrui.

première d'entre elles consiste à leur montrer l'exemple. En effet, les enfants idéalisent leurs parents. Ils apprennent par imitation et ils auront tendance à reproduire tout ce que leurs parents leur montrent. Un adulte peut partager un objet avec un enfant ou même lui apprendre à partager au moyen de petits jeux. Par exemple : « je te donne cet objet, que me donnes-tu en échange ? » L'enfant sera plus enclin, par la suite, à lui-même partager avec ses condisciples. Les parents peuvent également nommer ce qui appartient à l'enfant, ce qui appartient à ses frères et sœurs, ce qui appartient à la famille de manière à lui faire progressivement comprendre la notion de propriété.

L'adulte peut également accompagner l'enfant dans ses relations avec les autres. Il peut lui suggérer des solutions quand un conflit surgit. Lorsque le partage est en jeu dans une dispute, sans nécessairement vouloir régler le conflit à sa place, l'adulte peut, par exemple, proposer à un des enfants de prêter, pendant une durée déterminée, un de ses jouets à l'autre. Au besoin, ce laps de temps peut être contrôlé au moyen d'une minuterie. Une autre solution possible est de proposer une autre occupation à l'enfant afin de le distraire du jouet qui attire son attention. Le responsable peut encore proposer un troc au cours duquel chacun des enfants échange un de ses jouets contre celui de l'autre. En effet, dans un premier temps, le troc est plus acceptable pour le petit que le prêt sans contrepartie. Pour l'enfant qui reçoit quelque chose en échange de ce qu'il a donné, la frustration est moindre. Être privé momentanément de quelque chose génère de la frustration, mais la confrontation à cette privation permet à l'enfant de comprendre qu'il n'est pas seul au monde. Elle invite l'enfant à se mettre à la place de l'autre et lui fait comprendre que son ou sa camarade aimerait aussi jouer un peu avec son jouet. Face à l'insatisfaction de son désir, l'enfant est obligé d'apprendre à exprimer ses émotions. La mise en mots de ses émotions facilite des interactions harmonieuses avec autrui. En cas de besoin, les adultes peuvent donner à l'enfant des exemples de phrases pour rendre encore plus aisé le contact avec les autres.

Dans tous les cas, il est préférable d'utiliser la négociation plutôt que la contrainte. Ne pas imposer d'emblée à l'enfant de partager, lui montre que l'on respecte son ressenti et l'incite à se comporter pareillement avec son condisciple. Les responsables de l'enfant peuvent également le féliciter quand il partage spontanément.

L'environnement

Être entouré d'enfants favorise l'acquisition de la notion de partage. En effet, lorsque l'enfant se trouve en présence d'autres enfants, au sein de la

famille, de la crèche ou de l'école, les chances d'interaction sont multipliées et, par conséquent, les situations de partage sont plus susceptibles de survenir et de faire l'objet d'un apprentissage. Pour pouvoir partager, il faut que chaque individu puisse donner à l'autre sans être lésé. Ainsi, se trouver dans un espace suffisamment grand permet que les enfants puissent se sentir à l'aise. Si les enfants ont l'impression de disposer tous d'un espace propre à eux, ils seront plus enclins à partager.

Outils et stratégie

Des outils et des stratégies peuvent être mis en œuvre pour inciter l'enfant à partager. En premier lieu, on peut multiplier les occasions afin que l'enfant rencontre d'autres personnes de son âge, pas forcément chez lui, mais dans des espaces publics neutres : des parcs, des plaines de jeux, la crèche… Pour les plus petits, on peut prévoir plusieurs versions d'un même jouet, de manière à ce que chaque enfant puisse jouer au même jeu. Pour distraire l'enfant, l'adulte ne doit pas hésiter à lui proposer une alternative, un autre jeu ou une autre activité.

L'utilisation d'un chronomètre peut s'avérer utile pour contrôler la durée d'utilisation du jeu et ainsi permettre à chacun des enfants de jouer chacun à leur tour à un même jeu. L'adulte peut aussi proposer des jeux collaboratifs, par exemple la réalisation d'un puzzle où, sous sa supervision, les enfants ajoutent une pièce chacun à leur tour. Lors d'une activité de coloriage, il peut également prévoir un nombre restreint de crayons de couleur pour inciter les enfants à se partager l'objet.

Parfois nous devons être prêts à accepter que l'enfant ne souhaite pas partager un objet auquel il accorde une intense valeur affective. Le cas échéant, ranger avec lui les jouets qu'il ne souhaite pas partager avant l'arrivée de ses camarades. Nous-mêmes, en tant qu'adultes, nous avons tous des objets auxquelles nous tenons particulièrement et que nous refusons de prêter à qui que ce soit.

Conclusion

L'enfant qui partage quelque chose est une personne qui entre en contact avec l'autre. L'échange d'un objet est un moyen de tisser des relations. Cette démarche est essentielle pour amener l'enfant à se rendre compte qu'il n'est pas seul au monde et que nous devons nécessairement vivre avec les autres. L'action de partager est également un apprentissage de la confiance. Lorsque je donne à l'autre, je sais qu'il ne va pas me prendre définitivement cet objet, mais qu'il va me le rendre par la suite. Tout comme moi, dans le futur, je lui rendrai ce qu'il me prêtera. En définitive, nous

constatons que, loin d'être banal, l'action de partager est indispensable à toute socialisation.

Dans quelle mesure une meilleure connaissance de l'apprentissage du partage chez le petit enfant peut-elle nous aider à mieux comprendre nos réticences à partager à l'âge adulte ? Même si la capacité à partager se construit principalement pendant l'enfance, comment entretenir celle-ci tout au long de notre vie ?

Nos Toiles@penser 2020

disponibles sur demande et sur notre site
https://www.lapenseeetleshommes.be

Questions d'éthique

CRISPR, questions éthiques pour ciseaux génétiques
L'animal de laboratoire face aux droits des animaux au XXIe siècle

Langue, langages et démocratie

Communication chez les poissons et détection du coronavirus Covid-19
L'orthographe est-elle respectable ?
La défaite de la pensée
Les colonnes de la démocratie vacillent-elles ?
Metamorphosis
Un, et deux, puis trois… D'abord simple, puis plus complexe, enfin difficile…

Mythes, rites et tradition

Sommes-nous des samouraïs ?
Les forgerons du Kasaï et leurs rites initiatiques
Le secret comme clé de voûte des discours antimaçonniques actuels

Judaïsme

Qu'est-ce que l'antisémitisme ?
« Petite » histoire de l'antisémitisme
La judéophobie
La récupération des biens juifs spoliés
L'imaginaire dans le judaïsme

Un monde durable

« Connexion » et « Durabilité »
L'environnement et ses enjeux pour la faune : Perte de biodiversité et méconnaissance de la faune
L'environnement et ses enjeux pour la faune : La prise de conscience

Penseurs et sociétés

Socrate
Pythagore
Mohamed Iqbal
Jean l'Évangéliste ou le théologien
Paul de Tarse, la théologie au service de la foi

Ceci n'est pas une pipe

La mouvance du langage
Soumission à la contrainte ou émancipation vers la liberté ?
Revenons à « Ceci est une pipe »
Une perte des liens sociaux et moraux

Violence, politique, éducation et presse aux États-Unis

La mormone de Jules Verne ou l'opposé de la femme idéale
La parabole de « The Man Who Shot Liberty Valance »

Les violences faites aux femmes

La violence morale
La violence conjugale, un problème non résolu
Ça vaut pas l'coup !
L'accompagnement judiciaire

Retrouvez la liste complète de nos *Toiles@penser* sur notre site internet à l'adresse **www.lapenseeetleshommes.be**, dans le Catalogue des *Toiles@penser* ou classées par année dans notre Catalogue par année.

Vous souhaitez être tenu(e) au courant de nos publications, de nos émissions radiophoniques et de nos activités ?

Rien de plus simple,
consultez notre site internet
http://www.lapenséeeetleshommes.be

ou

renseignez-nous votre adresse de courriel
et nous vous enverrons nos programmes détaillés

La Pensée et les Hommes Asbl

Avenue Victoria 5 – 1000 Bruxelles
Tél. 02 640 15 20 – 02 650 35 90
secretariat@lapenseeetleshommes.Be
revues@lapenseeetleshommes.be
media@lapenseeetleshommes.be

Visitez notre site
www.lapenseeetleshommes.be

Association reconnue d'éducation permanente
par la Fédération Wallonie-Bruxelles